



UNIS POUR AGIR ET PRÉSERVER VAUX-SUR-MER



Déchetterie à Vaux-sur-Mer : l'Arlésienne

Le 4 novembre 2020, le journal Sud-Ouest s'interrogeait sur l'engorgement et l'accès

toujours plus compliqué à la déchetterie royannaise. La question d'une seconde déchetterie implantée à Vaux-sur-Mer a de nouveau été mentionnée.

La création d'une déchetterie à Vaux ne date pas d'hier et pourtant rien n'avance.

Rappel des faits :

Mai 2004 : Gilbert Naudin (maire de Vaux) envisage déjà un projet de déchetterie sur la commune.

Deux sites sont proposés mais aucun n'est retenu : l'un est inondable et l'autre à proximité d'un espace naturel remarquable comme le rappelle Vincent Barraud (Président de la CARA).

2017 : le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Vaux-sur-Mer va être mis en révision et aurait pu être l'occasion de réserver un emplacement destiné à la future déchetterie dans la zone Val Lumière.

Il n'en est rien et en **mai 2018**, Danièle Carrère (mairie de Vaux) déclare lors du conseil municipal que la création d'une déchetterie est du ressort de

la CARA et que ce projet ne verra pas le jour avant 10 ans.

4 Novembre 2020 : Vincent Barraud « invite le maire de Vaux à se bouger un peu et faire de ce projet de déchetterie une priorité. C'est un service que vous amènerez à vos habitants. Dès que vous aurez un terrain réservé et constructible au PLU, la CARA sera en mesure d'aller vite car nous avons les moyens financiers ».

Concrètement, où en sommes-nous ?

Nous sommes en droit de nous interroger sur la réelle priorité donnée à ce projet de déchetterie par l'actuelle et précédentes municipalités.

Une déchetterie ne se construit pas n'importe où et doit être de préférence intégrée à une zone commerciale/industrielle existante comme suggérée en 2017 par l'opposition.

Le suspens de cette hypothétique création de déchetterie dure depuis trop longtemps. **Promesse électorale ? Peut-être.**

Il est néanmoins regrettable, qu'une déchetterie ne soit toujours pas créée à Vaux-sur-Mer.

Voeux 2021

Nous vous présentons nos meilleurs voeux : que cette nouvelle année soit porteuse d'espoirs.

DEMAIN VOUS APPARTIENT



La démocratie participative et représentative est primordiale dans une commune.

Nous nous interrogeons sur la désignation des délégués de quartier et sur leur rôle, aucune information ne nous ayant été transmise à ce jour.

Lu sur le site internet de la Ville : « Une nouvelle instance : les conseils de quartiers. Ce sont des

espaces de libre-échange entre citoyens et élus... Des réunions publiques sont programmées toute l'année ». Certes le confinement n'arrange pas les choses ! Il demeure toutefois important que cette instance locale de dialogue et de concertation soit effective. Elle contribue à l'exercice d'une citoyenneté active. Et durant cette période difficile, nous pouvons avoir besoin d'un interlocuteur privilégié par quartier, d'un référent de terrain pour signaler les personnes isolées. Le délégué de quartier est ce lien de transmission d'informations.

Prenez soin de vous et profitez de ces fêtes de fin d'année dans le respect des gestes barrières. Nous restons à votre écoute.

Béatrice RENU - Ludivine CAMEL
Tél. 06 82 42 64 97